

Chaque adhérent et chaque parent doit suivre ce code de bonnes conduites et doit faire preuve d'un bon esprit sportif. L'esprit sportif se base sur les principes du "sport pour tous", le fair-play, le respect de soi-même et des autres, la politesse et la cohésion avec les coéquipiers et son club. Les parents sont les premiers supporters de leurs enfants aux abords des lieux d'activités et dans la pratique du sport. Ils sont aussi garants de l'esprit sportif et des valeurs du sport.

J'accepte de :

Respecter la charte du club de Patinage Artistique ainsi que le règlement (statuts et règlement intérieur) du Club des Sports de Chamonix (statuts et règlement intérieur)

1. Respecter tous les acteurs du club et du patinage artistique: le comité, les dirigeants, les entraîneurs, les coéquipiers, les concurrents, les officiels d'arbitrage, les autres utilisateurs de la patinoire et le personnel
2. Encourager, entretenir des rapports amicaux et d'avoir un bon esprit d'équipe.
3. Faire preuve d'un esprit sportif envers mon enfant. De le soutenir et de ne pas le dénigrer, lui reprocher ou l'insulter sur sa performance sportive.
4. Etre poli et courtois envers les autres. De ne pas utiliser les gros mots, les menaces, les insultes ou de discréditer la réputation des autres acteurs ou du club.
5. Ne pas agir d'une façon qui peut nuire au bon esprit d'équipe ou à la réputation du club
6. Assister aux séances d'entraînement et aux stages prévus pour mon groupe selon les plannings
 - a. D'être correctement habillé et d'être prêt pour mon cours à l'heure précisée dans le planning
 - b. D'alerter l'entraîneur et le comité en cas d'absence et/ou de retard
7. Suivre les consignes des dirigeants et des entraîneurs du club et de ne pas intervenir lors de l'entraînement
 - a. Les décisions des entraîneurs ne peuvent pas être contestées ni discutées par les parents qui, s'ils ne les approuvent pas doivent en faire part au Comité par écrit
8. Respecter les règles sur la présence des parents dans les gradins (seul les samedis pour les groupes rouges et synchro et les lundis pour les autres groupes) et de ne pas accéder au bord de la piste
9. Respecter des règles et les consignes de sécurité du club, des entraîneurs et de la patinoire
 - a. Ne pas pénétrer ni sortir de la glace sans y avoir été invité par l'entraîneur (patineurs)
 - b. D'accompagner mon enfant à la patinoire et d'être présent pour le récupérer (parents)
 - c. Ne pas accéder au vestiaire du groupe jaune, orange et rouge (parents)
10. Me conformer aux règles de mon sport
 - a. Respecter les règles de la Fédération Française des Sports de Glace et de la Ligue AURA
 - b. Respecter toutes les décisions des entraîneurs et des jurys
 - c. M'interdire toute forme de violence et de tricherie
11. De ne pas prendre de produits dopants, de ne pas consommer de stupéfiants ni d'alcool, de ne pas en fournir à d'autres sportifs
12. De porter une tenue vestimentaire adaptée à la pratique de mon sport
13. Respecter les biens du club et de la patinoire, le matériel mis à disposition, les lieux d'entraînements, les vestiaires, les véhicules du Club

Ce code de bonnes conduites est lu et approuvé par la Direction du Club des Sports de Chamonix

Nom et prénom de l'enfant

Nom et prénom du responsable légal.....

Signature de l'enfant.....Signature du responsable légale.....

A Chamonix (date)..... (précédé de la mention « lue et approuvé »)